



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} avril 2015
Français
Original : anglais

Assemblée générale

Soixante-dixième session

Point 74 b) de la liste préliminaire*

**Renforcement de la coordination de l'aide
humanitaire et des secours en cas de catastrophe
fournis par les organisations des Nations Unies,
y compris l'assistance économique spéciale :
Assistance au peuple palestinien**

Conseil économique et social

Session de 2015

21 juillet 2014-22 juillet 2015

Point 14 de l'ordre du jour

**Application de la Déclaration sur l'octroi
de l'indépendance aux pays et aux peuples
coloniaux par les institutions spécialisées et
les organismes internationaux associés
à l'Organisation des Nations Unies**

Assistance au peuple palestinien

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, présenté en application de la résolution 69/242 de l'Assemblée générale, contient une évaluation de l'assistance reçue par le peuple palestinien, une évaluation des besoins restants à satisfaire et des propositions visant à y répondre. Il rend compte des mesures prises par l'Organisation des Nations Unies, en coopération avec le Gouvernement palestinien, les donateurs et la société civile, pour venir en aide à la population et aux institutions palestiniennes.

Durant la période considérée (mai 2014-mars 2015), la situation sur le terrain s'est détériorée suite à la rupture des négociations de paix. L'Organisation des Nations Unies a poursuivi ses efforts pour répondre aux besoins humanitaires et de développement dans le contexte de l'occupation, mais s'est surtout efforcée de fournir une assistance humanitaire durant et après le conflit entre Gaza et Israël et de soutenir le Gouvernement de consensus national palestinien. L'Organisation, tout en maintenant qu'il était nécessaire de lever intégralement les bouclages de Gaza, a facilité la négociation d'un accord temporaire entre les gouvernements d'Israël et de l'État de Palestine pour permettre l'entrée, l'utilisation et le suivi à Gaza des matériels « à double usage » nécessaires aux travaux de reconstruction et à la remise en état des installations endommagées à l'échelle requise.

* A/70/50.



Le Plan d'intervention stratégique pour 2015, qui nécessite un budget de 705 millions de dollars, définit les programmes à exécuter pour répondre aux besoins humanitaires urgents dans l'ensemble du territoire palestinien occupé. Pour compléter ces programmes et répondre aux besoins en matière de gouvernance, de relèvement, de reconstruction et de développement structurel qui ont été aggravés par le conflit, le Plan d'appui des Nations Unies pour la transformation de la bande de Gaza (2014-2016), qui nécessite un budget de 2,1 milliards de dollars, décrit en détail la contribution de l'Organisation des Nations Unies au Plan national de redressement et de reconstruction de Gaza pour 2014-2017. De plus, à la demande du Gouvernement, l'Organisation des Nations Unies a procédé, avec l'Union européenne et la Banque mondiale, à une évaluation détaillée des besoins, qui orientera également les travaux de relèvement et de reconstruction à Gaza.

Le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre du Plan national de développement pour 2014-2016 : de l'édification de l'État à la souveraineté. À l'appui de ces efforts, l'Organisation des Nations Unies a poursuivi la mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2014-2016. L'assistance fournie au titre du Plan-cadre nécessite des ressources financières d'environ 1,2 milliard de dollars.

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 69/242 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée priait le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-dixième session, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, un rapport sur l'application de la résolution où figureraient une évaluation de l'assistance effectivement reçue par le peuple palestinien, une évaluation des besoins restants à satisfaire et des propositions précises permettant d'y répondre efficacement. Il récapitule aussi, pour la période considérée, les principaux éléments politiques intervenus et les obstacles rencontrés par la communauté internationale dans ses efforts continus pour alléger les souffrances du peuple palestinien, en particulier pendant et après l'escalade des hostilités à Gaza, pour appuyer le processus de renforcement des institutions engagé par le Gouvernement de l'État de Palestine et promouvoir des négociations entre les parties. Le rapport porte sur la période allant de mai 2014 à mars 2015.

2. On trouvera des informations sur les conditions de vie et la situation socioéconomique des Palestiniens dans divers rapports établis par des organismes des Nations Unies, en particulier : le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale traitant des incidences économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé (à paraître); le rapport annuel du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) (A/69/13) et le rapport présenté par le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient au Comité spécial de liaison en septembre 2014.

3. Les besoins humanitaires, économiques et de développement du peuple palestinien font l'objet de plusieurs documents stratégiques et de mobilisation des ressources complémentaires. Le Plan d'intervention stratégique pour 2015 vise à mobiliser 705 millions de dollars pour répondre aux besoins humanitaires les plus pressants en renforçant la protection et en remédiant à l'insécurité alimentaire des groupes les plus vulnérables dans l'ensemble du territoire palestinien occupé. Pour répondre aux besoins en matière de gouvernance, relèvement, reconstruction et développement structurel qui ont été aggravés par le conflit, le Plan d'appui des Nations Unies pour la transformation de la bande de Gaza (2014-2016), qui nécessite un budget de 2,1 milliards de dollars, définit la contribution de l'Organisation des Nations Unies au Plan national palestinien de redressement et de reconstruction de Gaza pour 2014-2017. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement expose les stratégies adoptées par l'Organisation à l'appui des priorités palestiniennes en matière de développement énoncées dans le Plan national palestinien de développement pour 2014-2016 : de l'édification de l'État à la souveraineté.

4. Durant le conflit, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient a œuvré avec les parties et la communauté internationale pour négocier des trêves et des cessez-le-feu humanitaires. En réponse aux besoins de reconstruction sans précédent de la bande de Gaza, le Bureau a facilité la négociation d'un accord temporaire entre les gouvernements d'Israël et de l'État de Palestine pour permettre l'entrée, l'utilisation et le suivi de matériels « à double usage » à Gaza, dans de bonnes conditions de sécurité, afin que

les travaux de reconstruction et la remise en état des installations endommagées puissent être menés à l'échelle requise. Tout au long de l'année, le Bureau a poursuivi ses efforts pour appuyer le processus de paix et assurer une coordination efficace entre le Gouvernement de l'État de Palestine, l'Organisation des Nations Unies, la communauté internationale et le Gouvernement israélien. Il a également continué à évaluer la situation économique et sociale dans le territoire palestinien occupé et à élaborer des politiques et programmes propres à l'améliorer.

II. Aperçu de la situation actuelle

A. Contexte politique

5. Suite à la rupture en avril 2014 de pourparlers de paix facilités par les États-Unis d'Amérique, les négociations entre les parties n'ont pas repris. Des événements fâcheux intervenus par la suite – en premier lieu l'enlèvement et le meurtre de trois adolescents israéliens en Cisjordanie et d'un adolescent palestinien à Jérusalem-Est, ainsi que le conflit – ont également éloigné la perspective d'une reprise de véritables négociations.

6. Le 30 décembre, le Conseil de sécurité a rejeté un projet de résolution élaboré par la Palestine et présenté par la Jordanie aux termes duquel il aurait notamment demandé qu'un accord de paix final soit conclu dans un délai d'un an, et qu'il soit mis fin à l'occupation israélienne à la fin de 2017 au plus tard. Le projet de résolution n'a pas recueilli le minimum de 9 voix sur 15.

7. Le 31 décembre, le Président de l'État de la Palestine, Mahmoud Abbas, a signé des instruments d'accession à 18 traités internationaux, y compris le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, et déclaré accepter la compétence de la Cour à partir du 13 juin 2014. Le 2 janvier, 16 instruments d'accession ont été présentés au Secrétaire général qui les a acceptés en qualité de dépositaire après s'être assuré qu'ils étaient en bonne et due forme. Israël a réagi en suspendant le transfert des recettes fiscales qu'il collectait au nom de l'Autorité palestinienne et il retenait, à la date de l'élaboration du présent rapport, les montants correspondant aux mois de décembre, janvier et février.

8. Les envoyés du Quatuor ont continué à se réunir régulièrement et à engager les parties à reprendre les négociations de paix. Le 8 février, les principaux responsables se sont réunis à Munich (Allemagne) et ont déclaré qu'ils « continu[ai]ent à œuvrer activement à la préparation d'une reprise du processus de paix (y compris par des contacts réguliers et directs avec les États arabes) ».

9. Les élections palestiniennes, qui auraient dû se tenir il y a longtemps, n'ont toujours pas été organisées. En Israël, le Premier Ministre, Benjamin Netanyahu, a dissout son gouvernement de coalition le 2 décembre et des élections générales anticipées de près de deux ans ont eu lieu le 17 mars.

10. En Cisjordanie, la situation qui était déjà tendue en raison d'une grève de la faim menée par plus de 100 détenus et d'un accroissement des démolitions, s'est aggravée le 12 juin lorsque trois adolescents israéliens ont été enlevés puis assassinés près d'Hébron, selon certaines informations par des individus affiliés au Hamas. Le Hamas a rejeté cette accusation mais a publié des déclarations dans lesquelles il glorifiait les auteurs de ce crime. Un adolescent palestinien de

Jérusalem-Est a été enlevé et tué à titre de représailles le 2 juillet; trois Israéliens ont été accusés de ce crime et sont en instance de jugement. Durant les opérations de recherche intensives menées en Cisjordanie après l'enlèvement des adolescents israéliens, notamment dans des centres de population majeurs, 6 Palestiniens ont été tués, plus de 800 ont été blessés et plus de 500 auraient été arrêtés. Une grande majorité de ces derniers était des affiliés du Hamas mais comprenait aussi plus de 50 Palestiniens qui avaient été libérés dans le cadre de l'« échange Shalit ».

11. La colonisation s'est poursuivie à un rythme soutenu, les autorités israéliennes ayant annoncé en juin puis en octobre qu'elles construiraient des milliers de logements. Suite à ces annonces et au conflit, les tensions se sont accrues en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Des attaques menées individuellement par des Palestiniens, notamment contre le tramway de Jérusalem, ont suscité des représailles israéliennes sous la forme de démolitions d'habitations et d'un durcissement des restrictions d'accès, y compris à Haram al Sharif/au Mont du Temple. Des heurts y ont eu lieu chaque semaine jusqu'au 13 novembre, date à laquelle John F. Kerry, le Secrétaire d'État des États-Unis, et Abdallah II bin al Hussein, le roi de Jordanie, ont rencontré séparément à Amman le Président de l'État de Palestine et le Premier Ministre d'Israël et un accord a été conclu afin de réduire les tensions. Israël a depuis levé les restrictions d'accès au bénéfice des fidèles palestiniens de sexe masculin.

12. La détérioration de la situation en Cisjordanie a également été caractérisée par des plans visant à transférer des Bédouins, notamment de la zone stratégique E1, pour les réinstaller ailleurs, un accroissement des démolitions de structures palestiniennes, y compris des habitations, des heurts entre Palestiniens et colons et une escalade des affrontements violents entre manifestants palestiniens et forces de sécurité israéliennes qui ont fait des victimes de part et d'autre, y compris des victimes palestiniennes dues à des tirs à balles réelles. Les Palestiniens détenus dans des prisons israéliennes ont suspendu leur grève de la faim collective le 25 juin lorsqu'un accord a été conclu avec les autorités israéliennes en vue d'engager des négociations sur les conditions de détention, y compris les détentions sans inculpation.

13. À Gaza, alors que les autorités *de facto* connaissaient des difficultés financières accrues en raison de la fermeture par l'Égypte des tunnels servant à la contrebande, le calme relatif qui régnait depuis novembre 2012 a été rompu à la suite du meurtre des trois adolescents israéliens et de l'arrestation qui a suivi de centaines de partisans du Hamas dans l'ensemble de la Cisjordanie. Il y a également eu une augmentation des tirs de roquettes à partir de Gaza et des frappes aériennes israéliennes contre Gaza à partir du 24 juin, y compris 85 roquettes tirées contre Israël par le Hamas et d'autres groupes armés le 7 juillet. Du 8 juillet au 26 août, Israël a mené une opération militaire de 50 jours à Gaza et aux alentours. Il s'agissait du troisième conflit majeur – le plus long et le plus violent – entre Israël et les groupes armés palestiniens depuis que le Hamas avait pris le contrôle de Gaza en 2007. Israël a effectué plus de 5 000 frappes à Gaza et aurait démolé 32 tunnels, dont 14 menaient en territoire israélien. Plus de 3 500 roquettes ont été tirées depuis Gaza contre Israël par le Hamas et d'autres groupes palestiniens; 700 autres ont été interceptées par le système de défense Dôme de fer. Plus de 2 200 Palestiniens, pour la plupart des civils, dont plus de 500 enfants, ont été tués. Du côté israélien, 66 membres des Forces de défense israéliennes et 5 civils, dont un enfant et un ressortissant étranger, ont été tués.

14. Le 26 août, après plusieurs trêves humanitaires, un cessez-le-feu de durée indéfinie négocié par l'intermédiaire de l'Égypte est entré en vigueur. L'accord prévoyait un cessez-le-feu complet, l'ouverture de points de passage entre Gaza et Israël pour permettre l'entrée de l'aide humanitaire et des matériaux nécessaires à la reconstruction, l'expansion de la zone de pêche et la poursuite, dans le mois de l'acceptation de l'accord, de négociations indirectes entre les parties sur tous les autres sujets. Le 23 septembre, Israéliens et Palestiniens se sont réunis au Caire pour s'entretenir d'un renforcement des dispositions relatives au cessez-le-feu. À la date d'établissement du présent rapport, aucune autre réunion n'avait eu lieu et le cessez-le-feu demeurait fragile, des groupes armés palestiniens procédant fréquemment à des essais de tir de roquettes.

15. Lors de la conférence des donateurs tenue le 12 octobre au Caire, la communauté internationale a promis quelque 5,4 milliards de dollars pour la reconstruction de Gaza au titre de l'appui au budget du Gouvernement de l'État de Palestine jusqu'en 2017. L'Organisation des Nations Unies – tout en maintenant que les bouclages de Gaza devaient être intégralement levés conformément à la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité – a facilité la négociation d'un accord temporaire entre les gouvernements d'Israël et de l'État de Palestine afin de permettre l'entrée, l'utilisation et le suivi à Gaza, pour les besoins de la reconstruction, de matériaux « à double usage », comme des agrégats, des barres de fer et du ciment. Ce mécanisme temporaire pour la reconstruction a à ce jour permis à quelque 88 000 ménages d'acheter des matériaux de construction pour effectuer des réparations. Il a aussi examiné plus de 100 projets de travaux, concernant notamment des logements, des réseaux de distribution d'eau et des écoles, dont 56 ont été approuvés.

16. Le rythme de la reconstruction est toutefois loin de répondre aux attentes de la population de Gaza, essentiellement parce que seule une petite partie des sommes promises lors de la conférence du Caire a été versée et en raison de l'absence de progrès dans l'élimination des causes d'instabilité. De plus, les organismes des Nations Unies exécutant des opérations humanitaires vitales à Gaza n'ont reçu qu'un appui financier limité. À la fin de janvier, l'UNRWA a suspendu son programme de versements en espèces aux fins des réparations et à titre d'allocations logement aux familles de réfugiés palestiniens faute de fonds. De ce fait, le 29 janvier, des manifestants s'en sont pris au complexe abritant le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient à Gaza et ont causé des dommages, notamment au bâtiment.

17. Les Palestiniens sont restés divisés malgré l'accord du « Beach Camp » sur l'unité intra-palestinienne signé par le Gouvernement de l'État de Palestine et le Hamas le 23 avril, et la formation par le Président le 2 juin d'un gouvernement intérimaire de consensus national composé de technocrates sur la base des engagements pris par l'Organisation de libération de la Palestine concernant la reconnaissance d'Israël, la renonciation à la violence et le respect des accords antérieurs. Ce gouvernement a été largement accepté par la communauté internationale, y compris l'Organisation des Nations Unies. Le 25 septembre, les factions palestiniennes se sont entendues pour faciliter l'application de l'accord d'unité nationale, notamment en permettant au Gouvernement d'exercer ses fonctions de gouvernance et de sécurité à Gaza, y compris le contrôle des points de passage, et de diriger effectivement les activités de reconstruction. Ces efforts n'ont toutefois pas encore porté leurs fruits, en partie en raison du peu de progrès réalisés

dans la réforme impérative de la fonction publique et des retards intervenus de ce fait dans le versement de leurs traitements aux milliers de fonctionnaires recrutés par les autorités *de facto* depuis juin 2007.

B. Contexte humanitaire et socioéconomique

Évolution de la situation économique et budgétaire

18. Selon le Ministère des finances, si le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre de réformes économiques et budgétaires essentielles, l'assainissement des finances publiques a progressé lentement durant la période à l'examen. L'accumulation des créances et la dette publique élevée témoignent de difficultés budgétaires évidentes. En 2014, le montant total tant des recettes que des dépenses a été supérieur de 5 % aux prévisions, et le montant net des prêts a représenté 170 % du montant inscrit au budget. En conséquence, le déficit budgétaire total s'est établi à 1,64 milliard de dollars. En 2014, le Gouvernement n'a reçu qu'un peu plus de 1 milliard de dollars de soutien budgétaire direct, une somme inférieure aux prévisions.

19. Selon le Fonds monétaire international, l'activité économique s'est contractée en 2014 suite au conflit et en raison de l'accroissement des tensions politiques en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. Le Fonds estime que le produit intérieur brut réel a diminué de près de 1 %, sa première contraction depuis 2006; il a diminué d'environ 15 % à Gaza mais a augmenté de 4,5 % en Cisjordanie malgré un ralentissement marqué au troisième trimestre.

20. Le Fonds monétaire international indique qu'il est probable que le haut degré d'incertitude et les nombreux problèmes empêcheront la reprise économique d'être vigoureuse en 2015. En particulier, à compter de janvier, le Gouvernement israélien a suspendu le transfert au Gouvernement de l'État de Palestine des recettes douanières collectées sur les marchandises importées en Cisjordanie et à Gaza. Ces recettes représentent environ deux tiers des recettes nettes et sont essentielles pour le budget palestinien et l'économie. De ce fait, selon le Ministère des finances, des coupes sont intervenues dans le versement des salaires et autres dépenses publiques.

21. Selon le Bureau central palestinien de statistique, le chômage demeure important. À la fin de 2014, 26,9 % des Palestiniens étaient sans emploi, soit une augmentation par rapport au taux de chômage (23,4 %) de fin 2013. La moyenne globale masque d'importantes différences en fonction du sexe, de l'âge et de la résidence. Quelque 23,8 % des hommes étaient au chômage contre 36,5 % des femmes. De plus, le chômage demeure particulièrement élevé chez les jeunes, puisqu'il atteint 45,6 % chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans et 35 % chez les jeunes âgés de 25 à 29 ans. De plus, le chômage est beaucoup plus élevé dans la bande de Gaza qu'en Cisjordanie (42,8 % et 17,4 %, respectivement).

Évolution de la situation humanitaire

22. Entre le 1^{er} mai 2014 et le 28 février 2015, 2 295 Palestiniens, dont 569 enfants et 297 femmes, ont été tués (2 245 à Gaza, dont 1 500 civils, et 50 civils en Cisjordanie) et 16 506 ont été blessés (11 233 à Gaza, dont 3 436 enfants et 3 540 femmes, et 5 273 en Cisjordanie, dont 1 011 enfants et 100 femmes) par les forces de sécurité israéliennes. La grande majorité de ces morts et blessés

(2 219 morts et 10 500 blessés) est due au conflit. Durant la période à l'examen, 85 Israéliens (5 civils lors du conflit et 12 civils en Cisjordanie) ont été tués.

23. Durant le conflit, 11 membres du personnel de l'UNRWA ont été tués et 118 installations de l'UNRWA, dont 83 écoles et 10 centres de santé, ont été endommagées. En sept occasions, des écoles de l'UNRWA désignées comme abris d'urgence ont été touchées ou frappées par des obus ou autres munitions suite à des informations faisant état de tirs provenant d'installations contiguës ou proches. En trois de ces occasions, des personnes qui avaient trouvé refuge dans les écoles ont été tuées, et de nombreuses autres blessées.

24. Outre les morts et des blessés, le conflit a causé des déplacements sans précédent, jusqu'à 500 000 Palestiniens ayant été contraints de fuir leurs foyers au plus fort du conflit. Quelque 293 000 ont cherché refuge dans 85 écoles de l'UNRWA désignées comme abris d'urgence. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'UNRWA fournissait encore un abri et des services de base à presque 10 000 personnes déplacées vivant dans 14 centres collectifs administrés par l'Office. On estime que 100 000 maisons ont été détruites ou gravement endommagées, outre les graves dommages causés aux infrastructures publiques, dont la seule centrale électrique de Gaza et d'autres infrastructures critiques, dont les réseaux de distribution d'eau et d'assainissement.

25. En Cisjordanie, les démolitions de logements et de structures utilisées pour des activités de subsistance se sont poursuivies durant la période à l'examen, 687 structures ayant été démolies dans la zone C et à Jérusalem-Est, et 1 330 personnes, dont environ 60 % d'enfants, déplacées de ce fait. Au moins 6 000 personnes ont été touchées par les démolitions.

26. Selon le Service pénitentiaire israélien, à la fin de janvier, 163 enfants (159 garçons et 4 filles) âgés de 14 à 17 ans accusés d'atteintes à la sécurité étaient détenus par les autorités militaires israéliennes.

Déplacements, passage et espace opérationnel des agents humanitaires

27. Les restrictions imposées par le Gouvernement israélien à l'accès à Gaza par voie terrestre ou maritime ont été maintenues. L'Organisation a négocié de manière effective avec le Gouvernement israélien durant le conflit pour que des fournitures humanitaires puissent être acheminées à Gaza sans entrave, mais le bouclage de la bande de Gaza demeure en place.

28. Le passage et les déplacements des Palestiniens entre la plupart des centres urbains palestiniens de Cisjordanie, à l'exception de Jérusalem-Est, sont demeurés restreints durant la période considérée. Le maintien de ces restrictions imposées aux Palestiniens concernant l'accès à la terre, aux services sociaux et aux débouchés économiques à Jérusalem-Est et dans la zone C freinent les efforts de développement, d'où une détérioration des conditions de vie et une plus grande vulnérabilité.

29. De mai 2014 à février 2015, au moins 276 incidents ont été signalés, au cours desquels des membres du personnel des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales avaient été retardés ou s'étaient vu refuser le passage à des points de contrôle israéliens. Environ 76 de ces incidents se sont produits au niveau de la barrière, à la périphérie de Jérusalem.

La barrière

30. La construction de la barrière s'est poursuivie au nord-ouest du gouvernorat de Bethléem, tout comme les travaux de déviation près de Khirbat Joubara à Toulkarem et autour de Qalqiliya. Le Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant les dommages causés par la construction du mur dans le territoire palestinien occupé, créé en application de la résolution ES-10/17 de l'Assemblée générale, a poursuivi ses activités de communication et d'enregistrement des plaintes. Plus de 46 000 plaintes et 550 000 justificatifs ont été recueillis. L'enregistrement des plaintes est achevé dans les gouvernorats de Toubas, Jénine, Toulkarem, Qalqiliya, Salfit, Ramallah et Hébron, et les activités de communication et d'enregistrement des plaintes sont bien avancées dans le gouvernorat de Bethléem.

III. Intervention des organismes des Nations Unies

31. Dans le cadre du Plan d'intervention stratégique de 2014, l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont continué de coordonner et de fournir une aide humanitaire et en matière de protection, notamment de l'aide alimentaire, à 1,9 million de Palestiniens vulnérables, en particulier à Gaza. De plus, l'Organisation et ses partenaires ont coordonné et fourni une assistance humanitaire, y compris une aide alimentaire et des abris, dans le cadre de l'appel en faveur de Gaza. Les stratégies humanitaires sont alignées sur le Plan national de redressement et de reconstruction de Gaza pour 2014-2017 et les programmes de développement des Nations Unies.

32. L'Organisation des Nations Unies a mis en œuvre le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, un cadre de planification stratégique qui oriente les programmes de développement des organismes des Nations Unies pour la période 2014-2016 et est aligné sur le Plan palestinien de développement pour 2014-2016 : de l'édification de l'État à la souveraineté. Le Plan-cadre place le peuple palestinien au centre des programmes de développement afin d'améliorer la sécurité humaine et, ce faisant, de poser les fondements de la réalisation des objectifs de développement humain dans un contexte d'occupation. Pour appuyer le relèvement et la reconstruction de Gaza, le Plan d'appui des Nations Unies pour la transformation de la bande de Gaza (2014-2016), qui contribue au Plan national de redressement et de reconstruction de Gaza pour 2014-2017, vise à remédier aux problèmes de gouvernance et de développement structurel.

A. Développement social et humain

33. Durant la période considérée, notamment durant le conflit, l'Organisation des Nations Unies a continué de coordonner et de fournir une assistance humanitaire, y compris une aide alimentaire, à plus de 1 million de personnes, des services d'eau et d'assainissement à plus de 1,5 million de personnes et des prestations sanitaires et nutritionnelles à près de 2,5 millions de personnes dans le territoire palestinien occupé.

34. Les programmes de développement des Nations Unies ont porté sur le renforcement des capacités, les infrastructures et la fourniture d'une aide directe et de services de base dans six domaines stratégiques définis dans le Plan-cadre des

Nations Unies pour l'aide au développement : autonomisation économique, moyens de subsistance, travail décent et sécurité alimentaire; gouvernance, état de droit, justice et droits de l'homme; éducation; santé; protection sociale; et urbanisation, gestion des ressources naturelles et infrastructures. On estime les ressources financières nécessaires à 1,2 milliard de dollars, dont 657 millions de dollars avaient été mobilisés à la date d'établissement du présent rapport.

35. On trouvera ci-après des exemples des types d'aide fournie par les organismes des Nations Unies.

Éducation

36. Neuf organismes des Nations Unies ont continué de soutenir la mise en œuvre du programme « Éducation pour tous » pour l'État de Palestine, menée par le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur en vue de renforcer les capacités en matière d'intégration scolaire, d'écoles amies des enfants et de développement du jeune enfant. Ces organismes ont ainsi aidé le Ministère à ouvrir 47 classes d'enseignement préscolaire (33 en Cisjordanie et 14 à Gaza) et lui ont fourni un appui pour la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie de développement du jeune enfant. De plus, 77 écoles pilotes en Cisjordanie et à Gaza (dont 12 écoles de l'UNRWA) ont bénéficié de diverses interventions, notamment des programmes d'alimentation scolaire et de renforcement des capacités axés sur l'intégration scolaire, les écoles amies des enfants, le développement du jeune enfant et les élèves ayant des besoins particuliers. Les organismes des Nations Unies ont également amélioré l'accès à l'éducation en remettant en état 34 écoles en Cisjordanie et 37 à Gaza au bénéfice de 34 000 enfants. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et ses partenaires nationaux ont assuré l'accès protégé et sûr de quelque 6 900 enfants à des écoles dans 18 localités différentes, notamment aux postes de contrôle et portails et dans les établissements les plus exposés aux actes de violence des colons et au harcèlement des Forces de défense israéliennes.

37. L'UNRWA a assuré une éducation primaire gratuite à plus de 290 000 enfants inscrits dans 349 écoles élémentaires et établissements du premier cycle secondaire en Cisjordanie et à Gaza. À Gaza, 86,5 % des 252 écoles de l'UNRWA fonctionnent actuellement selon un système de classes alternées (contre 71 % en 2013). Cette augmentation est due à l'accroissement démographique continu et au fait que plusieurs écoles de l'UNRWA sont utilisées comme abris pour loger 10 000 personnes déplacées. En raison du conflit, la rentrée scolaire de quelque 240 000 élèves a été retardée de trois semaines dans les écoles de l'UNRWA. L'Office a exécuté des activités d'appui psychosocial et de loisirs et fourni des services d'orientation pour aider les enfants à retourner à l'école.

38. L'UNICEF a donné des fournitures et du matériel scolaires et formé 50 enseignants qui ont pu détecter des difficultés d'audition et d'élocution chez 8 000 enfants dans les écoles publiques à Gaza. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a formé 25 élèves à la santé sexuelle et de la procréation des jeunes et des adolescents afin qu'ils deviennent éducateurs. Les élèves ainsi formés ont contribué à la formation de 680 élèves supplémentaires dans le cadre d'activités postsecondaires dans toute la Cisjordanie. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a poursuivi son programme Al Fakhoura d'allocation de bourses à des élèves gazaouis et financé 225 bourses supplémentaires durant la période considérée, portant ainsi le total des bourses octroyées à 445.

39. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a créé 12 bibliothèques (10 en Cisjordanie et 2 à Gaza) accessibles aux personnes handicapées et recruté et formé 10 nouveaux bibliothécaires.

Santé

40. L'UNRWA, qui demeure l'un des principaux prestataires de services de santé, administre 42 dispensaires, 22 centres de santé primaire, 1 hôpital et 1 centre spécialisé en maladies non transmissibles à Gaza et en Cisjordanie et emploie plus de 2 000 personnes. Chaque année, en moyenne 26 000 réfugiés de Palestine en Cisjordanie reçoivent une aide au titre des frais d'hospitalisation. Durant le conflit, l'UNRWA a fourni des services de santé à tous les Palestiniens à Gaza

41. L'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont aidé le Ministère de la santé à acheter des vaccins contre la poliomyélite et coordonné une campagne nationale de vaccination dont ont bénéficié 639 481 enfants. L'UNICEF a aussi formé 250 fonctionnaires du Ministère de la santé et agents de l'UNRWA aux techniques avancées de vaccination. L'OMS a mené une vaste campagne de sensibilisation à la maladie à virus Ebola.

42. L'UNICEF a achevé la remis en état des unités de soins néonataux de six hôpitaux publics à Gaza et en Cisjordanie et a formé 285 professionnels de la santé afin d'améliorer les soins néonataux. Le Fonds a aussi continué d'aider le Ministère de la santé à mettre en œuvre l'initiative « Hôpital ami des bébés » dans 11 hôpitaux publics et a fourni des services à 4 554 mères à haut risque et à leurs nouveau-nés dans le cadre du programme de visites postnatales à domicile.

Eau et assainissement

43. En Cisjordanie, le PNUD a amélioré l'accès aux ressources naturelles en construisant ou remettant en état 229 citernes, ainsi que des réseaux de distribution d'eau et des sources. De plus, 52 installations de traitement des eaux usées ont été installées au bénéfice de 52 foyers dans 4 communautés rurales. À Gaza, le PNUD a achevé la remise en état et l'expansion d'une décharge publique pour déchets solides. L'UNICEF a continué d'améliorer l'accès à l'eau en aidant la Régie palestinienne des eaux et le Service des eaux des municipalités côtières à entamer la construction à Gaza d'une usine de dessalement de l'eau de mer de faible volume à court terme. Elle a aussi fourni à des foyers des citernes pour stocker l'eau dans les zones d'accès restreint, dont ont bénéficié au moins 7 112 personnes, et a achevé des travaux pour améliorer l'accès d'au moins 900 personnes à des installations sanitaires adéquates. L'UNICEF a appuyé l'amélioration de l'accès à l'eau en procédant à des livraisons d'eau et en réparant des réseaux de distribution d'eau au bénéfice de 64 099 personnes en Cisjordanie.

44. L'UNICEF a également continué d'appuyer le programme relatif à l'eau et l'assainissement dans les écoles qui vise à améliorer durablement l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de 44 342 élèves par la remise en état et la construction d'installations sanitaires, tout en s'efforçant de satisfaire les besoins spéciaux des élèves handicapés dans 91 écoles en Cisjordanie et à Gaza. L'UNICEF a installé dans trois écoles (une en Cisjordanie et deux à Gaza) des distillateurs solaires qui fournissent de l'eau potable à environ 800 élèves.

Emploi

45. Les organismes des Nations Unies ont continué d'appuyer la création de revenus et d'emplois indépendants pour les Palestiniens vulnérables. Le PNUD a visé quelque 3 500 familles en Cisjordanie et à Gaza et axé ses efforts sur les activités génératrices de revenus dans le cadre de microentreprises et la création de petites entreprises. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a, par l'intermédiaire de 62 centres pour femmes, soutenu la création d'emplois dans le domaine du traitement et de la vente des produits alimentaires. Le programme a permis d'aider directement 761 femmes, et quelque 43 400 autres ont bénéficié d'un soutien psychosocial, de conseils juridiques, d'une formation et d'autres services fournis dans les centres, dont 40 sont maintenant financièrement viables. Le programme a également bénéficié à 348 écoles et plus de 134 351 écoliers qui ont reçu des collations saines et abordables, préparées par les femmes des centres locaux. ONU-Femmes a également formé 70 femmes en Cisjordanie et à Gaza à la conception et la fabrication de produits artisanaux palestiniens de qualité susceptibles d'être commercialisés. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a aidé 27 coopératives (dont 6 coopératives de femmes), permettant à 1 285 personnes d'améliorer leur situation économique en leur dispensant une formation qui leur a permis de renforcer leurs compétences en matière de vente et en leur fournissant des outils pour rendre leurs produits plus commercialisables.

46. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a continué d'exécuter un programme d'appui à la création de moyens de subsistance et d'emplois dans le secteur de la pêche à Gaza, facilitant ainsi l'élaboration d'un plan de relèvement, en dispensant une formation à la gestion aux membres des coopératives. De plus, le PNUD a aidé quelque 520 agriculteurs à améliorer leurs moyens de production et à développer leurs capacités de gestion.

47. Le PNUD a ouvert l'accès à l'information commerciale en lançant le premier portail commercial palestinien en octobre 2014. Ce portail fournit aux entreprises palestiniennes des informations sur les accords commerciaux, les conditions d'exportation vers les divers pays et les analyses de faisabilité, les procédures et les directives, tout en permettant aux partenaires internationaux de disposer d'informations sur les entreprises, produits et services palestiniens.

Protection sociale ciblée

48. À Gaza, l'UNRWA a distribué 305 424 colis alimentaires à 21 286 ménages de réfugiés palestiniens dans le cadre de son programme de sécurité sociale mais a été contraint de suspendre l'aide en espèces en janvier 2014 en raison de difficultés budgétaires. Il a également distribué 108 159 colis alimentaires et 1,06 million de dollars supplémentaires d'aide en espèces à 9 509 ménages de réfugiés palestiniens dans le cadre de son programme de sécurité sociale en Cisjordanie. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a continué à appuyer le programme de sécurité sociale du Gouvernement. Dans le cadre de ce programme, il a distribué une aide alimentaire et des bons d'alimentation à plus de 211 020 personnes dans l'État de Palestine, tant en Cisjordanie qu'à Gaza.

Culture

49. L'UNESCO a poursuivi ses activités de préservation et de promotion du patrimoine culturel en Cisjordanie et à Gaza, et a restauré 12 sites historiques pour les ouvrir au public et est en train d'en restaurer 16 autres.

50. Le PNUD a appuyé la création de la première Bibliothèque publique palestinienne dans la vieille ville de Jérusalem notamment en fournissant du matériel et du mobilier et en effectuant des travaux de rénovation.

Sécurité alimentaire et agriculture

51. Les organismes des Nations Unies, dont la FAO, ont continué d'améliorer l'accès à l'eau et la gestion des ressources en eau afin d'accroître la production alimentaire dans la zone C de Cisjordanie. Dans cette zone, 1 400 personnes au total ont bénéficié de la remise en état des puits et 7 250 dunums de terres agricoles sont de nouveau bien irrigués. La FAO a aussi remis 5 puits en état au bénéfice de 1 400 personnes, et le PNUD en a rénové 10, dont bénéficient 300 nouvelles exploitations agricoles dans des zones très marginalisées. Le PNUD a aussi construit 36 km de routes d'accès aux exploitations et 120 citernes pour améliorer l'irrigation.

52. Le PNUD a achevé l'aménagement de 1 976 dunums supplémentaires à l'intention d'agriculteurs marginalisés dans des secteurs de Cisjordanie qui se trouvent à proximité immédiate des colonies israéliennes ou dans les zones de jointure, portant ainsi la superficie totale des terres bonifiées à environ 13 200 dunums. Il a également soutenu des activités de bonification des terres en vue d'en assurer une utilisation durable.

53. Dans le cadre des activités de revitalisation du secteur agricole de la FAO, 1 002 agriculteurs ont reçu une formation intensive à la lutte intégrée contre les nuisibles et aux bonnes pratiques agricoles pour la certification mondiale.

Droits de l'homme, femmes, enfants et jeunes

54. Cinq organismes des Nations Unies ont poursuivi l'exécution d'un programme conjoint visant à renforcer le respect des droits de l'homme des personnes handicapées par l'application de la législation, conformément à la Loi palestinienne sur les personnes handicapées et à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, et à assurer la prise en compte des besoins de ces personnes dans les écoles et les services d'emploi.

55. Les organismes des Nations Unies ont continué de contribuer à satisfaire les besoins particuliers des femmes, et notamment à lutter contre la violence sexiste. ONU-Femmes a exécuté des activités de renforcement des capacités des fonctionnaires palestiniens de police civile affectés aux unités de protection de la famille qui interviennent en cas de violence contre les femmes en vue de sauvegarder leurs droits et d'assurer la régularité des procédures. Il a continué d'appuyer le Centre Mehwar pour la protection et l'autonomisation des femmes et des familles en Cisjordanie, qui a fourni des services de conseil juridique, de consultation et de représentation à 355 femmes. L'UNRWA a mis en place des systèmes d'orientation à Gaza et en Cisjordanie pour lutter contre les violences sexistes. Ceci a permis de recenser plus de 900 victimes de telles violences, et plus de 700 d'entre elles ont bénéficié de services juridiques et d'une aide psychosociale.

56. Les organismes des Nations Unies ont exécuté des activités de sensibilisation en ce qui concerne la problématique hommes-femmes, les jeunes et les droits de l'homme. Quelque 14 000 réfugiés palestiniens ont bénéficié des activités de sensibilisation et de prévention menées par l'UNRWA en ce qui concerne la violence sexiste, les droits de l'enfant et de l'homme, la violence domestique, la négligence et les sévices sexuels. L'UNESCO a exécuté une campagne de sensibilisation concernant la violence sexiste dans 11 gouvernorats de Cisjordanie à l'intention des jeunes vivant dans des zones rurales marginalisées. Avec l'appui de l'UNICEF, plus de 6 500 enfants exposés aux violences, aux sévices, à l'exploitation ou en contact avec la justice ont bénéficié de services de protection de l'enfance fournis par 14 réseaux de protection de l'enfance et 11 unités de la police spécialisées dans la protection de la famille et de la jeunesse. En collaboration avec le Haut Conseil palestinien de la jeunesse et des sports et des organisations non gouvernementales partenaires, les organismes des Nations Unies ont aidé 122 755 adolescents, qui ont participé à des activités éducatives et de loisir dans des espaces protégés ou en ont bénéficié.

57. L'UNICEF a continué de diriger le groupe de travail interinstitutions établi pour constater les violations graves commises contre des enfants en Israël et dans le territoire palestinien occupé et en rendre compte conformément aux résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité. Le groupe de travail a continué à recenser les violations graves et à orienter l'élaboration des programmes et les activités de sensibilisation en la matière. Les informations qu'il a recueillies sur le traitement des enfants détenus par les autorités militaires ont également influé sur le dialogue en cours avec les autorités israéliennes, en particulier s'agissant de la mise en œuvre du projet pilote de convocations en lieu et place des arrestations de nuit.

Environnement, logement et développement urbain

58. Le PNUD a continué d'exécuter de nouvelles phases du projet de construction du Parc agro-industriel de Jéricho en fournissant des services d'infrastructure essentiels, y compris l'eau, l'électricité, les bâtiments et structures et les communications.

59. Le PNUD a fourni un appui à 160 familles à bas revenu de Jérusalem-Est afin qu'elles puissent disposer d'un logement adéquat, a amélioré le logement de 840 familles dans des secteurs marginalisés de la Cisjordanie et l'accès à une énergie renouvelable à 1 796 familles en Cisjordanie.

B. Aide d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

60. En collaboration avec ses partenaires humanitaires, l'Organisation des Nations Unies a coordonné l'aide humanitaire durant le conflit, notamment en fournissant de l'eau, une aide alimentaire, des abris et des fournitures non alimentaires à 340 000 personnes déplacées au plus fort du conflit dans des abris des Nations Unies et du Gouvernement, et elle a en outre aidé des personnes déplacées dans leurs familles d'accueil en distribuant une aide humanitaire. Un appui psychosocial a été fourni à des milliers d'enfants et aidants familiaux dans les abris. L'UNRWA a distribué des produits alimentaires à plus de 830 000 réfugiés palestiniens et a transformé ses installations en abris d'urgence. Le Bureau de la

coordination des affaires humanitaires a coordonné les interventions humanitaires au nom de la communauté internationale.

61. Le Plan d'intervention stratégique de 2015 a besoin de 705 millions de dollars, dont près de 80 % sont destinés à Gaza, soit près du double du montant demandé pour 2014.

62. En outre, l'appel d'urgence de l'UNRWA pour 2015 porte sur un montant de 414,4 millions de dollars, nécessaire pour répondre aux besoins de quelque 2 millions de réfugiés palestiniens à Gaza et en Cisjordanie. La plus grande partie des fonds demandés (88 %) est destinée à Gaza. L'appel d'urgence de l'UNRWA pour 2014 a recueilli 127 millions de dollars sur les 300 demandés, la plus grande partie des fonds obtenus ayant été allouée à Gaza.

63. À Gaza, le logement demeure le premier besoin humanitaire pour quelque 100 000 personnes qui sont toujours déplacées en raison des dommages et des destructions causés à leurs logements durant le conflit et de la lenteur de la reconstruction.

64. Dans la bande de Gaza, la situation énergétique demeure extrêmement précaire. Au cours de la période considérée, l'ONU a mis en place, avec des contributions de la Turquie, un filet de sécurité pour reconstituer les réserves pour certains services essentiels (par exemple la santé et l'eau et l'assainissement). Néanmoins, la situation actuelle met en lumière la nécessité de trouver une solution structurelle aux problèmes énergétiques de Gaza.

65. Immédiatement après le conflit et à la demande d'entités des Nations Unies, le Service de la lutte antimines de l'ONU a examiné et déminé 105 infrastructures clés qui avaient été endommagées ou détruites, y compris la centrale électrique de Gaza, pour assurer la fourniture de l'aide humanitaire dans de bonnes conditions de sécurité.

Aide alimentaire d'urgence

66. À Gaza, l'UNRWA a fourni une aide alimentaire à la moitié de la population (868 000 réfugiés). Au plus fort du conflit, l'UNRWA et le PAM ont distribué quotidiennement des colis alimentaires à plus de 340 000 personnes. Ils ont aussi procédé conjointement à une distribution exceptionnelle de rations alimentaires de base à l'intention des familles (620 000 personnes au total) n'y ayant pas normalement droit. Au total, le PAM a fourni une aide alimentaire à plus de 1,4 million de personnes à Gaza, ainsi que des bons d'alimentation à 300 000 personnes déplacées.

67. En Cisjordanie, l'UNRWA et le PAM ont poursuivi leur programme conjoint d'assistance aux Bédouins et éleveurs marginalisés, et distribué à ce titre une aide alimentaire à plus de 30 000 personnes. Suite à une tempête d'hiver intervenue en janvier, le PAM a distribué une aide alimentaire à quelque 500 personnes. L'Office, dans le cadre d'un partenariat avec le PAM, a institué des bons alimentaires électroniques à 45 000 personnes dans toute la Cisjordanie. Dans le cadre de ce programme, environ 2,4 millions de dollars ont été dépensés en produits alimentaires et articles de base dans les magasins locaux.

Aide d'urgence à la création de revenus

68. À Gaza, le programme de création d'emplois de l'UNRWA a fourni 23 419 emplois, et plus de 5 000 emplois directs et indirects ont été créés dans le cadre de ses projets de construction, ce qui représente 9,4 % de l'ensemble de la main-d'œuvre employée dans la bande de Gaza.

69. En Cisjordanie, l'UNRWA a fourni une aide d'urgence en espèces à l'appui de l'emploi à quelque 6 000 foyers (35 900 personnes) dans 19 camps de réfugiés de Palestine. Ceci a permis d'injecter environ 7,5 millions de dollars au bénéfice des foyers en situation d'insécurité alimentaire. Faute de fonds suffisants, l'Office a dû mettre fin à son programme travail-contre-rémunération à l'extérieur des camps mais il aide les réfugiés concernés au moyen de bons d'alimentation électroniques.

Aide sanitaire d'urgence

70. Avec l'appui de l'UNRWA, 18 292 réfugiés de Palestine à Gaza ont reçu une aide psychosociale individuelle, et 10 806 consultations collectives ont été organisées. De plus, 37 549 réunions de sensibilisation ont eu lieu dans les écoles, les centres de santé et en d'autres lieux. Durant le conflit, des agents sanitaires en poste dans chacun des abris d'urgence de l'UNRWA et centres collectifs desservant 300 000 personnes déplacées ont mené des campagnes de sensibilisation sanitaire pour lutter contre les maladies infectieuses et empêcher qu'elles n'apparaissent, et ont donné 129 662 consultations médicales.

71. Le programme sanitaire d'urgence de l'UNRWA en Cisjordanie a fait fonctionner six dispensaires ambulants dans 56 localités mal desservies en termes de soins de santé primaires. Ces dispensaires ont fourni des services à environ 121 000 personnes et donné près de 130 000 consultations individuelles tout au long de l'année. De plus, l'Office a fourni des services de santé mentale communautaires mobiles à 49 communautés vulnérables de Bédouins et d'éleveurs dans la zone C.

72. L'OMS a facilité la fourniture de médicaments et d'articles médicaux jetables vitaux à Gaza. Elle a également fourni une assistance technique, du matériel médical et des pièces de rechange nécessaires d'urgence, en particulier pour les groupes électrogènes et le matériel médical endommagés par l'instabilité de l'alimentation électrique et les fréquentes coupures de courant dues à la pénurie de combustible.

73. Le FNUAP a fourni au Ministère de la santé des médicaments et fournitures essentiels pour les services de santé procréative des maternités et centres de soins de santé primaires à Gaza. Il a fourni un appui aux équipes médicales mobiles qui ont dispensé à 1 380 personnes, dont 676 femmes enceintes vivant dans des abris, des soins prénatals et postnatals. Il a aussi distribué 882 trousseaux d'hygiène féminine à des femmes et des filles déplacées dans leurs communautés d'accueil.

74. Le FNUAP a aidé ses partenaires nationaux à fournir un appui psychosocial à 105 agents sanitaires dans les centres de soins de santé primaires de Gaza et à 3 883 personnes dans les familles les plus touchées.

Aide d'urgence en matière d'eau et d'assainissement

75. L'Office a aidé les prestataires de services dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de la santé opérant à l'intérieur et à l'extérieur des camps de

réfugiés palestiniens à Gaza en leur fournissant des combustibles et d'autres fournitures nécessaires aux activités essentielles, et a géré la collecte des déchets solides dans huit camps de réfugiés. En 2014, l'UNRWA a distribué plus de 10 millions de litres de carburant, dont 6,3 millions de litres de diesel aux prestataires de services dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de la santé. Durant le conflit, l'Office a fourni de l'eau potable et non potable aux abris d'urgence.

76. Par l'intermédiaire de ses partenaires, l'UNICEF a approvisionné 81 500 personnes en eau potable à l'aide de camions citernes. De plus, 8 000 personnes ont eu accès à des points d'approvisionnement en eau durant les trois premiers mois du conflit.

77. À Gaza, grâce à l'appui de l'UNICEF, 411 612 personnes ont vu leur accès à l'eau amélioré : des réseaux de distribution d'eau ont été réparés, des pièces de rechange ayant été fournies pour les groupes électrogènes utilisés par le Service des eaux des municipalités côtières, des centres d'approvisionnement en eau mis en place et des citernes à usage domestique installées dans les zones frontalières d'accès restreint. Les réparations des réseaux de distribution d'eau et la remise en état des fosses septiques et installations sanitaires effectuées dans ces zones ont bénéficié à quelque 175 768 autres personnes.

78. L'UNICEF et le PAM ont distribué 14 000 coupons, permettant à 84 000 personnes de se procurer des fournitures d'hygiène de base durant les quelques premières semaines qui ont suivi le cessez-le-feu.

Aide d'urgence à l'agriculture

79. Suite au conflit, la FAO a distribué du foin et des citernes à 5 000 éleveurs, et a fourni à 240 éleveurs du matériel pour préserver leurs moyens de subsistance.

80. Dans la zone C, la FAO a fourni à 2 412 éleveurs du matériel et une formation pour atténuer le risque de choc économique, a distribué du matériel pour préserver le capital de 1 800 éleveurs et a réparé des citernes au bénéfice de 1 056 éleveurs. De plus, elle a fourni à 117 agriculteurs une formation à la remise en état des terres et procédé à des transferts en espèces à cette fin.

Aide d'urgence à l'éducation

81. À l'issue du conflit, les organismes des Nations Unies ont aidé les enfants à retrouver le chemin de l'école. Le Service de la lutte antimines de l'ONU a sécurisé toutes les écoles de l'UNRWA et 21 écoles publiques en y enlevant les restes explosifs de guerre pour permettre à plus de 250 000 enfants de retourner à l'école. L'UNRWA a mis en œuvre un programme éducatif d'urgence en trois phases en offrant des espaces sûrs aux enfants et en assurant leur bien-être psychosocial pour les aider à retourner à l'école. L'UNICEF a acheté et distribué des fournitures scolaires pour 130 000 enfants et des matériels didactiques et mallettes de jeux pour 395 écoles.

82. Le Fonds a de plus appuyé la formation de 11 000 instituteurs et autres enseignants à la gestion des salles de classe et à l'appui psychosocial en prévision de la rentrée scolaire. Pour répondre aux besoins spéciaux des jeunes enfants, il a

distribué des matériels pour le développement du jeune enfant au bénéfice de 11 300 enfants d'âge préscolaire.

Aide d'urgence au logement

83. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets a créé un groupe de la surveillance des matériaux chargé de coordonner la distribution et d'assurer la surveillance de l'utilisation finale des matériaux de construction fournis à l'appui du Mécanisme de reconstruction de Gaza.

84. Le Service de la lutte antimines de l'ONU et le PNUD ont contribué à l'enlèvement des décombres résultant du conflit. Le Service a sécurisé 84 secteurs en les débarrassant des restes explosifs de guerre qui s'y trouvaient, et le PNUD a enlevé plus de 60 000 tonnes de gravats, sur un total de 2,2 millions de tonnes.

85. Lors de l'établissement du présent rapport, l'UNRWA continuait de fournir un abri et des services de base à presque 8 000 personnes déplacées vivant dans 13 des centres collectifs qu'il administre. L'Office a fourni une aide provisoire au logement en espèces, par exemple des allocations logement, à 7 653 familles (pour un montant de 7,1 millions de dollars) et a distribué une aide en espèces pour de petites réparations à 69 717 familles (pour un montant de 79,5 millions de dollars). De plus, le PNUD a fourni 8 millions de dollars d'aide en espèces à plus de 4 000 familles autres que des réfugiés déplacés par le conflit, afin qu'elles aient accès à des abris temporaires pendant la reconstruction de leurs logements.

86. En Cisjordanie, l'UNRWA a fourni une aide en espèces à plus de 3 370 personnes dont les logements avaient été démolis par les autorités israéliennes.

87. Grâce à l'appui fourni par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, 280 ménages pauvres, dont 100 avec une femme à leur tête, ont emménagé dans des maisons reconstruites ou rénovées à Gaza et en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est.

C. Appui du système des Nations Unies aux institutions palestiniennes

88. À la demande du Gouvernement, l'Organisation des Nations Unies, la Banque mondiale et l'Union européenne ont lancé, avec le Gouvernement, une évaluation détaillée des besoins pour évaluer exhaustivement les dommages, les pertes et les besoins en ce qui concerne la gouvernance, la production, les infrastructures et le secteur social suite à l'escalade des hostilités à Gaza pour planifier le relèvement et fixer des priorités quant aux mesures à prendre.

89. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a continué de collaborer avec les autorités palestiniennes ainsi qu'avec la Commission indépendante de Palestine pour les droits de l'homme et la société civile pour faire en sorte que les engagements énoncés dans le Plan palestinien de développement national pour 2014-2016 : de l'édification de l'État à la souveraineté soient mis en œuvre conformément aux nouvelles obligations juridiques découlant de l'accession de l'État de Palestine à divers traités relatifs aux droits de l'homme. Le Haut-Commissariat, la Commission et plusieurs organismes des Nations Unies ont lancé un programme intensif de renforcement des capacités et d'appui, notamment en

dispensant une formation technique aux dispositions de ces traités relatives au suivi de l'application et à l'établissement de rapports aux ministères en train de préparer leurs programmes de réformes et d'établir leurs rapports initiaux à l'intention des organes conventionnels à Genève.

90. De plus, ONU-Femmes a continué d'aider la Commission à surveiller l'accès des femmes à la justice dans le territoire palestinien occupé. En juin 2014, la Commission a publié son premier rapport, qui met en lumière les difficultés rencontrées par les femmes dans l'accès à la justice, et la nécessité d'appliquer le Code pénal et les autres lois relatives aux droits de la femme, outre le droit des femmes à un conseil et à une représentation légale.

91. Le PAM a aidé la Défense civile palestinienne à renforcer ses capacités dans les domaines de la préparation d'urgence et de la réduction des risques de catastrophe, y compris par la mise en place d'un système de gestion de l'information qui comprend un portail web de préparation aux catastrophes qui vise à sensibiliser la population aux risques, une application pour téléphone mobile permettant d'évaluer les besoins d'urgence et une infrastructure de collecte de données géospatiales. Ces outils ont été fournis à la Défense civile pour améliorer et élargir sa capacité d'intervention en cas de catastrophe et de coordination en la matière.

92. Le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets a continué de fournir une assistance à la Police civile palestinienne, aux forces nationales de sécurité, à la Garde présidentielle et aux autres services de sécurité au moyen d'initiatives de renforcement des capacités institutionnelles, y compris des programmes de formation, des achats de matériel, la mise en place de systèmes de gestion de l'information et la fourniture d'infrastructures et de matériels. Il a aussi aidé le Ministère de l'intérieur à élaborer un programme complet de renforcement des capacités nationales couvrant l'ensemble des fonctions du Ministère.

93. La Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, s'appuyant sur sa collaboration antérieure avec le Conseil des chargeurs palestiniens, a continué de renforcer les capacités institutionnelles et techniques de celui-ci. Elle a fourni aux secteurs privé et public palestiniens des services consultatifs et des compétences techniques dans le domaine de la facilitation du commerce.

D. Développement du secteur privé

94. En 2014, l'UNRWA a accordé 13 811 prêts à des entreprises et des ménages palestiniens, pour un montant total de 19,4 millions de dollars. Les femmes et les jeunes ont reçu respectivement 30 % et 35 % de ces prêts. L'autosuffisance et la viabilité du programme ont été affectées par le conflit, comme l'atteste la perte nette de 739 400 dollars qu'il a subie à Gaza, alors qu'en Cisjordanie il a tiré 280 821 dollars de revenus nets de ses activités de microfinancement.

E. Coordination de l'aide fournie par les organismes des Nations Unies

95. Sous les auspices du Coordonnateur spécial adjoint pour le processus de paix au Moyen-Orient/Coordonnateur résident des Nations Unies et Coordonnateur de

l'action humanitaire, la collaboration et la coordination entre les nombreux donateurs et les instances des Nations Unies ont été renforcées durant la période considérée. L'équipe de pays pour l'action humanitaire s'est réunie régulièrement pour convenir des mesures à prendre en matière de sensibilisation aux questions humanitaires et d'interventions humanitaires. Avec l'appui du Groupe de la coordination du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, l'équipe de pays des Nations Unies a continué de coordonner ses programmes compte tenu du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement en conformité avec les priorités du Plan palestinien de développement national. Les efforts faits pour forger des partenariats constructifs entre l'ONU, le Gouvernement et l'ensemble des bailleurs de fonds se sont intensifiés. L'ONU a poursuivi l'élaboration des rapports, stratégies et directives du Comité spécial de liaison concernant l'action humanitaire et le développement à Gaza, à Jérusalem-Est et dans la zone C et, de concert avec d'autres acteurs humanitaires, l'élaboration de l'appel d'urgence en faveur de Gaza, du plan d'intervention stratégique de 2015 et du Plan d'appui des Nations Unies pour la transformation de la bande de Gaza (2014-2016).

IV. Action des donateurs face à la crise

Appui budgétaire et financier

96. En 2014, le Gouvernement a peiné à s'acquitter de ses obligations financières, les dépenses ayant légèrement dépassé les prévisions et les recettes ayant été moins importantes que prévu. Il a accumulé des arriérés considérables au cours de l'année, en particulier vis-à-vis du secteur privé et du système des retraites, et a vu sa dette à l'égard des banques nationales augmenter, pour atteindre 1,7 milliard de dollars en janvier 2015.

Coordination entre les donateurs

97. Le Groupe de la coordination du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient a été de plus en plus appelé à appuyer le système des Nations Unies et il a élaboré des contributions à l'intention de diverses instances, comme les réunions biennuelles du Comité spécial de liaison. Il s'emploie également à coordonner les positions de principe et à lever les obstacles à la mise en œuvre des programmes avec les principaux donateurs et acteurs extérieurs.

98. La structure locale de coordination de l'aide est demeurée l'une des principales instances de rencontre entre les donateurs et l'État de Palestine. La coordination de l'aide humanitaire et des activités de sensibilisation dans ce domaine s'est poursuivie sous la direction du Bureau de la coordination des affaires humanitaires durant la période à l'examen.

99. Durant cette période, le Comité spécial de liaison a tenu une réunion, le 22 septembre 2014 à New York.

V. Besoins non satisfaits

100. Sur les 5,4 milliards de dollars promis à la Conférence du Caire pour le redressement et la reconstruction de Gaza, quelque 23 % ont été versés.

101. Étant donné les besoins qui subsistent, 705 millions de dollars sont demandés au titre du Plan d'intervention stratégique de 2015. À ce jour, 21 % de ce montant ont été mobilisés. L'UNRWA, dont le budget devrait connaître un déficit de 81,3 millions de dollars en 2015, a aussi besoin d'urgence d'un appui additionnel.

102. Les organismes des Nations Unies ont besoin de 1,2 milliard de dollars pour les programmes de développement dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'aide au développement, dont 53 % ont été mobilisés à ce jour. L'appel d'urgence de l'UNRWA pour 2015 porte sur 414,4 millions de dollars, montant nécessaire pour répondre aux besoins humanitaires les plus pressants des réfugiés palestiniens. L'Office estime que 720 millions de dollars sont nécessaires pour permettre aux familles de remettre leurs logements en état et pour poursuivre le versement des allocations logement.

VI. Difficultés rencontrées

103. Au cours de la période considérée, le conflit de Gaza a entraîné des pertes et destructions sans précédent, ce qui a accru les besoins humanitaires et en a créé de nouveaux pour la reconstruction. Si le Mécanisme temporaire de reconstruction de Gaza fonctionne, la reconstruction s'effectue trop lentement faute de fonds suffisants. Le Gouvernement doit pouvoir assumer l'intégralité de ses responsabilités à Gaza.

104. En Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, les restrictions aux déplacements et au passage, les démolitions d'infrastructures palestiniennes et les déplacements de Palestiniens qui en résultent ont aggravé les tensions sur le terrain. De plus, des activités importantes d'implantation de colonies se poursuivent en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, ce qui exacerbe les tensions sur le terrain. Plus important, l'absence de perspective politique crédible continue d'affecter négativement le contexte opérationnel.

VII. Conclusions

105. Le contexte dans lequel se sont déroulées les opérations de l'ONU au cours de la période considérée est devenu de plus en plus difficile en raison du conflit de Gaza ainsi que des menaces qui pèsent sur les moyens de subsistance des Palestiniens, en particulier les démolitions, et il constitue, avec le maintien des restrictions, un obstacle formidable au développement. L'Organisation des Nations Unies continuera d'œuvrer à l'instauration d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002), 1515 (2003), 1850 (2008) et 1860 (2009) du Conseil de sécurité, à la cessation de l'occupation qui a débuté en 1967 et à la création d'un État de Palestine d'un seul tenant, souverain, démocratique et viable, vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité.